



Le 10 juillet 2026,

La cour d'appel de Paris a rendu son arrêt, ce mardi 7 juillet, dans l'affaire des assistants parlementaires du Front national. Tout comme les autres accusés, le maire de Perpignan et président de Perpignan Méditerranée Métropole, Louis Aliot, a été reconnu coupable de détournements de fonds publics. Il est condamné à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis, d'une amende de 5 000 € et d'une peine d'inéligibilité de deux ans avec sursis. Louis Aliot envisage un pourvoi en cassation.

Notre Maire et Président, si prompt à réclamer une sévérité toujours plus grande pour les délinquants, se retrouve condamné dans une affaire de détournement d'argent. En attendant, il communique en clamant toujours son innocence et tente par tous les moyens de minimiser les faits.

Cette victimisation insupportable n'a pas lieu d'être car le parti est bel et bien coupable du détournement de fonds européens par le biais d'emplois fictifs dans le but d'enrichir le parti.

Sévère pour les autres et clément pour lui-même, Monsieur Aliot considère que l'élection efface les condamnations judiciaires. Pour notre part, nous sommes attachés à la probité et nous condamnons sans réserve la délinquance en col blanc. Comment peut-on exiger (avec raison) que les agent-es publics exercent leurs fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité et ne pas montrer l'exemple soi-même ?

Il est loin le temps où Marine Le Pen pouvait dire "Je réclame l'inéligibilité à vie pour tous ceux qui ont été condamnés pour des faits commis grâce ou à l'occasion de leur mandat. Parce que j'ai une éthique, une morale, que je m'y tiens, et que moi quand je réclame l'éthique et la morale, je me l'applique à moi-même" (Marine Le Pen - 5 avril 2013)

Comble de l'ironie, Monsieur Aliot se félicite de son prix donné par le Cercle des Élus Locaux qui met en valeur les nouveaux maires et présidents d'intercommunalité élus en 2026 ! La belle mise en valeur que voilà !

Cette condamnation démontre une nouvelle fois l'imposture sociale et morale de l'extrême droite.

Pour ce qui est de la politique de la collectivité, nous dénonçons sans relâche

- les suppressions de postes,
- les ratios pratiqués pour l'avancement de grade qui pénalisent la majorité des agent-es,
- l'austérité salariale pour la plupart et les salaires astronomiques de quelques-uns.

La CGT des territoriaux de Perpignan milite au contraire, pour une véritable revalorisation du régime indemnitaire et un meilleur management avec de la reconnaissance et de la bienveillance dans tous les secteurs.

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com
site Internet : <https://mairieperpignan.syndicatcgt.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67